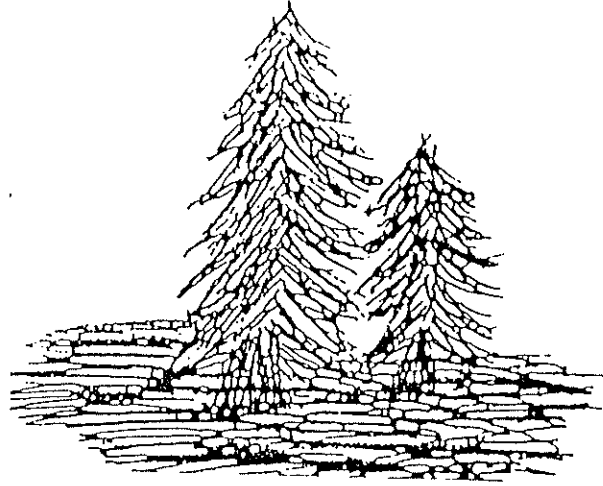


SAINT-ROMAIN-LACHALM

**ECHOS**

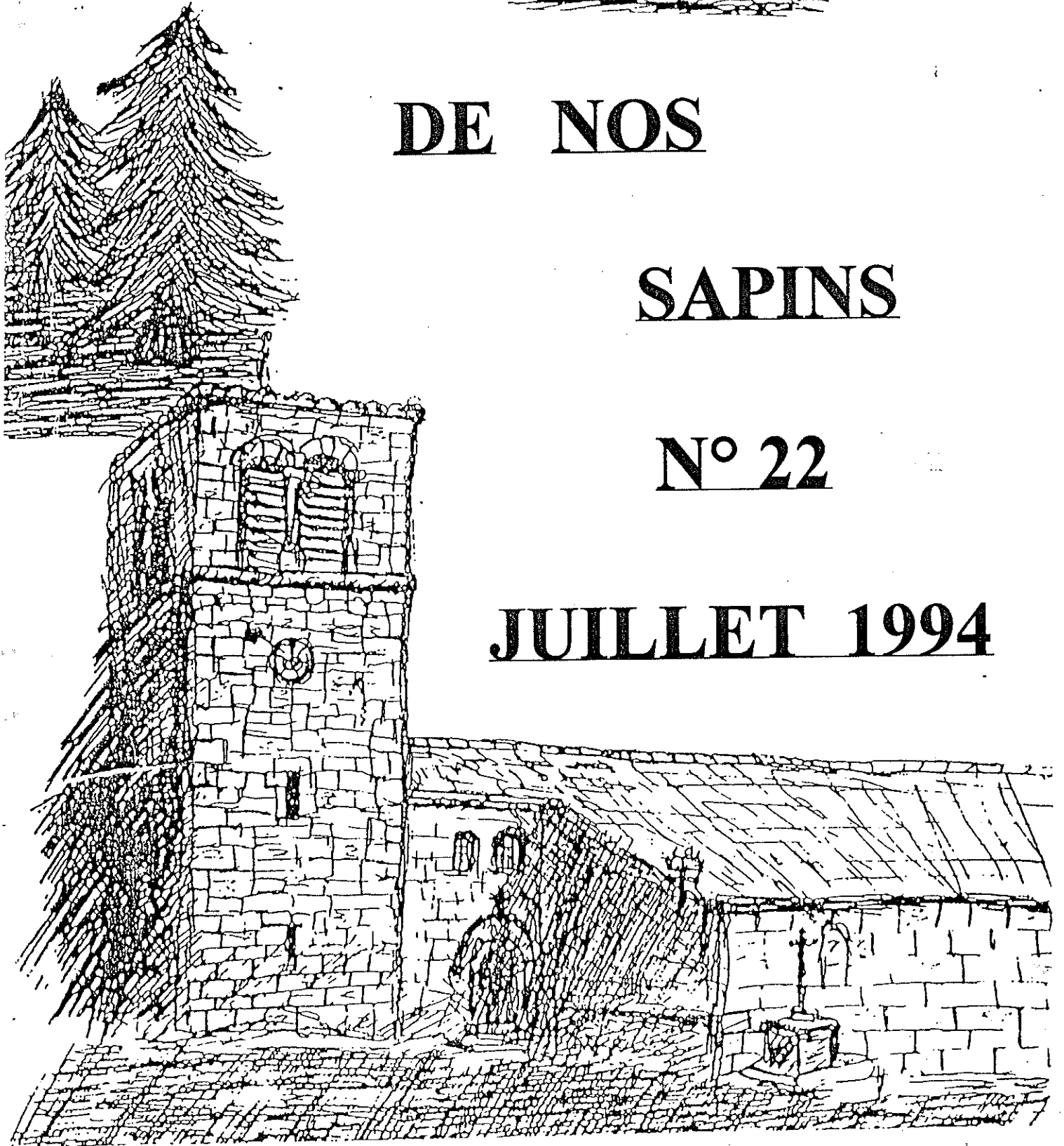


**DE NOS**

**SAPINS**

**N° 22**

**JUILLET 1994**



## SERVICES MUNICIPAUX

**SECRETARE DE MAIRIE** : Madame GUILLAUMOND Nicole

Le Secrétariat de Mairie est ouvert :

- le lundi : de 14 H à 16 H
- le mardi : de 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H Téléphone de la Mairie : 71.61.00.08
- le jeudi : de 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H Téléphone des Pompiers : 71.61.05.60
- le vendredi : de 9 H à 12 H et de 14 H à 16 H
- le samedi : de 9 H à 12 H.

**PERMANENCE PENDANT LES VACANCES** : du 18 juillet au 15 Août,  
une permanence sera assurée tous les matins de 9 H à 12 H sauf le mercredi  
En dehors de ces heures, vous pouvez joindre le Maire ou les Adjointes aux numéros de  
téléphone habituels

**MAIRE** : M. DU PELOUX G. Téléphone : 71.61.03.29

Permanence tous les samedis de 10 H à 12 H

**ADJOINT** : M. CLAPEYRON Louis Téléphone : 71.61.09.48

Mme PAULET Martine 71.61.17.68

M. CIGIOTTI Olivier 71.66.23.59

Permanence tous les samedis de 10 H à 12 H

En cas d'urgence ou de besoin, les adjoints sont à votre disposition.

**ASSISTANTE SOCIALE** : Permanence tous les jeudis de 9 H à 10 H en Mairie.

## LES COMMISSIONS MUNICIPALES

**VOIRIE ET BATIMENTS COMMUNAUX :** **URBANISME :**

. M. DU PELOUX G.

. M. DU PELOUX G.

. M. CLAPEYRON L.

. Mme PAULET M.

. M. CHARRAS J.

. M. CLAPEYRON L.

. M. EPALLE C.

. M. EPALLE C.

. M. MANEVY M.

. Mme RASCLE R.

. M. RASCLE M.

**BUDGET ET FINANCES :**

. M. DU PELOUX G.

. M. BRUNON J.

. M. CIGIOTTI O.

. M. DIGONNET H.

. Mme THEVENET M. C.

**ECOLE, AFFAIRES SOCIALES**

**ET CULTURELLES :**

. M. DU PELOUX G.

. Mme THEVENET M. C.

. M. BRUNON J.

. M. CHARRAS J.

. Mme RASCLE C.

. Mme RASCLE R.

**LOISIRS ET VIE ASSOCIATIVE :**

. M. DU PELOUX G.

. M. CIGIOTTI O.

. M. CROZE A.

. M. DIGONNET H.

. M. GUILLAUMOND J.

. M. MANEVY M.

**BULLETIN ET INFORMATIONS**

**MUNICIPALES :**

. M. DU PELOUX G.

. M. CIGIOTTI O.

. Mme PAULET M.

. Mme RASCLE C.

. Mme THEVENET M.C.

## **LE MOT DU MAIRE**

Au moment où j'écris ce "Mot du Maire", j'entends les cris joyeux de nos enfants qui sortent de l'Ecole : c'est leur dernière sortie, celle des grandes vacances qui commencent.

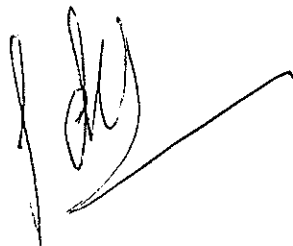
On reconnaît aussi dans nos rues et sur nos chemins les visages familiers de nos touristes. Beaucoup restent fidèles à ST ROMAIN depuis bien des années ; ils viennent y retrouver le bon air, la beauté de notre campagne et l'accueil amical de ses habitants et nous sommes, nous aussi contents de les voir revenir.

Dans quelques jours, notre Centre Aéré va ouvrir ses portes à plus d'une trentaine d'enfants. Promenades, pique-niques, baignades, camps : un beau programme en perspective. Merci à toutes les mamans qui l'ont préparé et aux responsables qui vont l'animer.

Mais on ne peut aujourd'hui évoquer l'été à St Romain sans parler de fraises et de framboises ; notre Commune est devenue depuis quelques années un centre de production important de ces fruits délicieux. A nos agriculteurs qui sont eux en pleins travaux - nous souhaitons "Bonne récolte"... et "Bon appétit" à tous les amateurs.

A tous ceux qui viennent nous retrouver durant l'été, je souhaite BIENVENUE dans notre Commune.

A tous je dis ***BONNES ET REPOSANTES VACANCES.***



## LE BUDGET COMMUNAL 1994

Voté le 25 mars dernier, le budget 1994 peut être résumé par les quelques chiffres suivants :

### I - SECTION DE FONCTIONNEMENT

#### a) Les Recettes :

- Impôts locaux sur les ménages	471.000 F
- " " " taxe professionnelle	425.000 F
- Redevances pour ordures ménagères	93.000 F
- Allocations compensatrices de l'ETAT	
- sur taxe d'habitation	19.000 F
- sur taxe professionnelle	59.000 F
- Dotation globale de fonctionnement de l'ETAT	982.000 F
- Revenus de nos immeubles et salle des fêtes	63.000 F
- Intérêts financiers reçus sur nos créances	16.000 F
- Divers	85.000 F
	<hr/>
	2.213.000 F

#### b) Les Dépenses :

- Personnel gestion générale et fournitures	597.000 F
- Entretien, électricité, eau, assurances	245.000 F
- Intérêts financiers sur nos dettes	221.000 F
- Participations diverses	373.000 F
- Impôts et taxes	58.000 F
- Divers	41.000 F
- Excédent économisé pour investissements	678.000 F
	<hr/>
	2.213.000 F

Ce budget de fonctionnement est certainement plus difficile que ceux des années précédentes, et cela pour plusieurs raisons :

- Les versements de l'ETAT sont en baisse : la dotation globale est bloquée au même niveau que celui de 1993, tandis que les allocations compensatrices diminuent de 27.000 Frs.

- Certaines dépenses sont en hausse sensible principalement :

- . Les frais financiers (+ 39.000 Frs) du fait des emprunts contractés en 93.
- . La participation OGEC (+ 47.000 Frs) due à l'accroissement du nombre d'enfants et à l'augmentation de la dotation de base.
- . Les dépenses d'aide sociale appelées par le Département (+ 15.000 Frs).
- . La participation aux dépenses du Syndicat Intercommunal de CHAMBAUD (+ 43.000 Frs), la première taxe professionnelle de la Zone n'intervenant qu'en 1995.

## II - SECTION D'INVESTISSEMENT

---

### a) Les Recettes :

- Subventions sur voirie et aménagements terrains	45.000 F
- Remboursement TVA sur travaux 1992	270.000 F
- Taxe locale d'équipement	40.000 F
- Amortissements	10.000 F
- Epargne sur budget de fonctionnement	678.000 F
- Vente d'immeuble	290.000 F
- Emprunt à 10 ans (Taux moyen : 5,97 %)	500.000 F
- " à 15 ans ( Taux : 6,30 %)	400.000 F
- " " ( Taux à fixer )	150.000 F
- " Court terme sur TVA 94	330.000 F
- Recouvrement de créances	317.000 F
	<hr/>
	3.030.000 F

### b) Les Dépenses :

- Remboursement d'emprunt court terme sur TVA 92	270.000 F
- " " long terme	321.000 F
- Achat de terrains	45.000 F
- Achat immeuble PERRIER (2ème versement)	40.000 F
- Matériels divers et pompiers	49.000 F
- Matériel et mobilier pour nouvelle Mairie	80.000 F
- Télévision MOULIN-BLANC	12.000 F
- Travaux divers sur bâtiments	25.000 F
- Travaux MAIRIE-POSTE et honoraires	1.625.000 F
- Travaux divers de voirie	400.000 F
- Eclairage public	20.000 F
- Aménagements terrains divers et allées cimetière	110.000 F
- Affectation ASSAINISSEMENT à Montchouvet	33.000 F
	<hr/>
	3.030.000 F

Sur ce budget d'investissements on peut faire quelques remarques essentielles :

- Il est pour la Commune d'un montant important, constitué à près de 90 % par 3 éléments principaux :
  - . La nouvelle Mairie-Poste et ses aménagements pour 1.705.000 Frs soit 56,30 %
  - . Les remboursements de dettes court et long terme pour 591.000 Frs soit 19,50 %
  - . Les travaux de voirie pour 400.000 Frs soit 13,20 %

---

89,00 %

Bien sûr le nouvel ensemble MAIRIE-POSTE pèse lourd et n'a pu comme pour l'Eglise être étalé sur plusieurs exercices. Il est cependant exceptionnel et non renouvelable : la Mairie qui sera installée, le sera sûrement pour de nombreuses décennies !!

Les remboursements de capital sur nos dettes à court et long terme sont également élevés, mais trouvent en totalité leur contrepartie de recettes dans les sommes qui nous sont versées par nos créanciers : l'ETAT pour des remboursements de TVA de 270.000 F , et nos créanciers divers (dont le Département) pour 317.000 Frs.

Quant aux travaux d'entretien de notre voirie (400.000 Frs), ils représentent ceux d'une année moyenne. Sachez que le réseau routier de la Commune est de 43 Kms de routes goudronnées et nous veillons tous les ans à le maintenir dans un bon état d'entretien.

Notons enfin que les emprunts assurent cette année une part plus importante de nos financements : on peut cependant remarquer que nous avons pu jusqu'à présent en contracter une large part (900.000 Frs) à des taux très favorables (en moyenne 6,12 %) et que, sur ce total, plus de la moitié (500.000 Frs) peut être considérée comme "gratuite" puisque les annuités sur 10 ans sont strictement couvertes par des créances équivalentes représentant les subventions du Département.

En toute dernière nouvelle, la Commune vient de se voir attribuée une ultime subvention pour les travaux de l'Eglise. Cette subvention nous est donnée au titre du "petit patrimoine rural non protégé". Son montant est de 72.000 F ce qui porte le total des subventions et dons reçus au titre des travaux de l'Eglise à la somme de 1.020.000 F.

## APPRENONS A MIEUX CONNAITRE NOTRE COMMUNE

### VOS IMPÔTS LOCAUX

En votant le budget de 1994, le Conseil Municipal a décidé d'une légère augmentation (+ 5 %) des taux de nos impôts locaux sur les ménages : taxe d'habitation, foncier bâti et non bâti.

- Que représente dans nos recettes budgétaires cette part communale d'impôts locaux ?
- Comment se situent les taux d'impôts de St Romain par rapport à ceux des communes de notre Canton, ou de quelques communes voisines ou encore à la moyenne des communes de Haute Loire ?
- Votre Conseil a-t-il su, sur ce plan, rester raisonnable et attentif à votre portefeuille ?

Les quelques chiffres ci-dessous vous apportent les principaux éléments de réponse à ces questions ; ils vous permettront de vous faire une opinion mieux éclairée sur le sujet. Pour l'année 94, et sur la base des nouveaux taux votés, les recettes budgétaires provenant de la part communale de vos impôts, sont de :

- 471.000 Frs pour les 3 taxes sur les ménages (21,3 % des recettes totales)
- 425.000 Frs pour la taxe professionnelle (19,2 % " " )

896.000 Frs qui représentent donc (40,5 % des recettes totales)

Vos impôts locaux, vous le voyez, constituent donc une part importante des recettes de la commune et leur rôle dans nos équilibres financiers est lui aussi important : aucune commune ne saurait se passer de ses recettes d'impôts.

- Que sont ces taux d'imposition dans les communes voisines ?

<u>Taux votés pour 1994</u>	Taxe d'habitation	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe professionnelle
ST DIDIER EN VELAY	7,44	16,09	71,92	11,96
ST JUST-MALMONT	10,00	16,00	82,31	8,50
PONT-SALOMON	6,30	16,14	50,68	10,16
ST FERREOL	8,61	14,96	66,88	11,90
LA SEAUVE	6,00	14,79	56,64	8,75
ST VICTOR	6,25	8,10	49,35	9,30
ST ROMAIN	4,86	8,06	42,28	9,60
<u>Moyenne du Canton de St Didier</u>	7,07	13,45	60,01	10,02
ST PAL DE MONS	5,51	6,58	39,51	7,10
STE SIGOLENE	8,55	10,67	58,74	9,50
MONISTROL	8,95	14,70	59,67	11,95
<u>Moyenne des Communes du Département de Hte Loire (93)</u>	8,56	14,58	51,58	

Ces quelques taux de nos voisins proches nous conduisent à plusieurs constatations :

- Dans son canton de St Didier, notre Commune a les taux d'impôts les plus bas pour les 3 taxes sur les ménages .

- Ces taux sont très variables d'une Commune à l'autre : ils peuvent varier du simple au double.

- Si la Commune de ST ROMAIN se mettait aux taux moyens des 6 autres Communes de son Canton, elle encaisserait :

. 223.000 F de taxe d'habitation au lieu de 153.000 F soit + 45 %

. 280.000 F de foncier bâti au lieu de 168.000 F soit + 67 %

. 212.000 F de foncier non bâti au lieu de 150.000 F soit + 42 %

715.000 F pour les 3 taxes au lieu de 471.000 F soit + 52 %

Dans ce cas les recettes de la Commune seraient augmentées tous les ans de 244.000 F, ce qui serait évidemment bien agréable pour le budget Communal !

Mais les portefeuilles des contribuables de St Romain seraient allégés de ces mêmes 244.000 F, ce qui leur serait certainement beaucoup moins agréable !!

Rappelons aussi qu'en 1992 (dernière année connue), et sur les 260 Communes du Département, ST ROMAIN est classée en queue de peloton pour sa PRESSION FISCALE (177e sur 260), les Communes de tête ayant une pression fiscale double de la nôtre.

Pour rester dans ce chapitre des impôts, notons enfin qu'au plan de la taxe professionnelle - et mise à part l'exception de ST PAL, notre taux communal nous situe "dans une honnête moyenne" par rapport à notre entourage proche. L'effort fait par le Conseil pour diminuer ce taux a été important et soutenu au cours des 10 dernières années : par 5 baisses successives nous l'avons ramené de 17,26 % en 1983 à 9,60 % depuis 1991.

### UN PROJET DE "COOPERATION INTERCOMMUNALE"

Nous vous avons parlé il y a quelque temps de cette INTERCOMMUNALITE par laquelle une loi de 1992 voulait encourager les Communes à coopérer pour développer des projets communs en matière de développement économique et d'aménagement de l'espace. Cette nouvelle structure des "Communautés de Commune" est proposée à l'ensemble des 36.000 Communes de France ; elle paraît assez souple et probablement bien adaptée à nos petites communes rurales que leurs trop faibles moyens contraignent à ne pouvoir envisager des projets d'une certaine dimension.

Votre Conseil Municipal a conduit depuis des mois de nombreuses réflexions sur le sujet, tandis qu'étaient organisées avec quelques Communes voisines des réunions générales d'information. De son côté, une Commission Départementale de Coopération Intercommunale, présidée par le Préfet, nous avait récemment proposé quelques schémas de regroupement. Ces schémas tendaient souvent à regrouper des Cantons existants permettant de rassembler des secteurs de populations plus importantes.

Faut-il se regrouper ? Avec qui ? Sous quelle forme ? Dans quel périmètre de coopération ? Pour quels projets communs dans l'intérêt de nos populations ?

C'est à toutes ces questions que votre Conseil Municipal a tenté d'apporter quelques premières réponses dans sa séance du 13 mai dernier. On peut les résumer pour l'essentiel par les quelques points suivants :



- Le Conseil marque son accord sur le principe de l'Intercommunalité.
- Il ne souhaite pas s'engager au départ sur des schémas trop larges et en particulier ceux qui lui étaient proposés : les 10 Communes des Cantons de St Didier et Ste Sigolène ou les 14 Communes des Cantons de Montfaucon et Tence.
- Il est par contre prêt à envisager une Intercommunalité avec les 7 Communes du Canton de Montfaucon ; les populations regroupées représenteraient plus de 8.000 habitants.
- Ce premier regroupement lui semble constituer un bon point de départ, qui permettrait de "rôder" cette Intercommunalité avant d'envisager son élargissement éventuel dans le futur.

C'est donc sur ces bases que nous nous apprêtons à aller de l'avant, quelques-unes de ces Communes s'étant récemment prononcées dans le même sens que nous. C'est là un projet important sur lequel nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans les prochains mois.

### NOTRE SECURITE AU QUOTIDIEN

#### LES POMPIERS : un numéro téléphonique tout simple, le 18.

Dès que vous avez fait le 18 vous êtes en communication avec le Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (C.O.D.I.S.) situé au Puy. Ce service centralise 24 heures sur 24 tous les appels venant du Département de Haute-Loire ; suivant la nature de ces derniers et la gravité de la situation il déclenche aussitôt les moyens nécessaires en hommes et en matériel. Soit en actionnant directement la sirène de ST ROMAIN, soit en déclenchant les "BIP" (récepteurs radio) de nos Sapeurs Pompiers de garde. En arrivant à la caserne, ceux-ci trouveront sur leur MINITEL toutes les informations ou instructions nécessaires : lieu, importance et nature du sinistre, moyens à mettre en oeuvre. Bien que toutes les interventions de notre Corps de Sapeurs-Pompiers soient initiées et suivies par le C.O.D.I.S, le déclenchement de notre sirène demeure possible directement à l'aide du bouton situé sur la caserne.

#### LA GENDARMERIE : c'est aussi tout simple, le 17.

Un service pratiquement similaire, le C.O.G (Centre Opérationnel de Gendarmerie) fonctionne au PUY. Dans la journée, de 7 Heures du matin à 20 Heures, il vous mettra aussitôt en communication directe avec notre Gendarmerie habituelle de STE SIGOLENE qui interviendra si nécessaire. Dans la nuit, de 20 Heures à 7 Heures du matin, c'est la Brigade ou la patrouille pouvant être le plus rapidement sur les lieux qui sera informée de votre appel et dépêchée sur place. Par exemple à CHAMBAUD intervention de la Brigade de DUNIERES ou AUX GAGEYRES une patrouille de ST DIDIER-EN-VELAY en surveillance sur le secteur.

Bien sûr, notre corps de Sapeurs-Pompiers est bien connu du C.O.D.I.S. avec lequel il a de fréquents rapports, et ce dernier connaît bien nos moyens en hommes et matériels.

De la même façon, le C.O.G. connaît bien notre Brigade de STE SIGOLENE et celle-ci a récemment invité les Maires des Communes concernées à visiter les installations du C.O.G.

Ces deux organismes paraissent maintenant bien rodés et remplir correctement les missions qui leur ont été assignées.

### PERMANENCE SOCIALE

Melle Valérie MASCLAUX est à votre disposition chaque jeudi matin de 9 h à 10 h.

## LE POINT SUR NOS TRAVAUX ET PROJETS

### LA FUTURE MAIRIE

Commencés en Décembre dernier, les travaux avancent au rythme prévu. Dans les semaines qui viennent, l'intérieur prendra assez rapidement sa physionomie définitive : carrelages, moquettes, portes et placards, etc ...

Madame Martine Peyrard, engagée à mi-temps pour 6 mois, travaille activement à la complète remise en ordre de toutes nos archives ; celles-ci, qui s'accumulent au fil des années, trouveront dans nos nouvelles installations des moyens de classement corrects et plus appropriés.

Mobiliers divers et matériels de bureau sont sur le point d'être commandés ; ils permettront de bonnes conditions de travail et faciliteront une gestion plus moderne et efficace des affaires de la Commune.

Grâce à l'aide d'un certain nombre d'entre vous, nous avons pu également rassembler des documents-souvenirs intéressants. En même temps qu'ils constitueront une agréable décoration de notre mairie, ils seront aussi les témoins d'une certaine histoire de la Commune. Nous disposons actuellement de :

- 20 cartes postales anciennes de notre village au tout début de siècle ; nous les avons fait tirer en format 18 x 24. Une fois encadrées elles habilleront parfaitement les murs de nos nouveaux bureaux.

- 4 très belles photos en couleur de ST ROMAIN (prises par M. Charles GOUYET) et qui peuvent être agrandies en "poster".

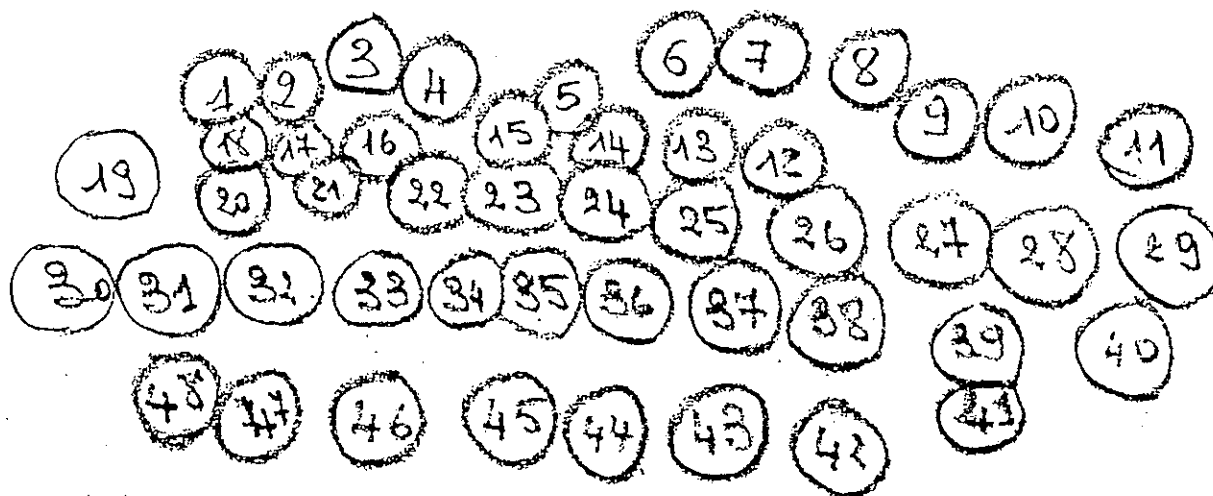
- une photo précieuse et très bien reproduite de l'INVENTAIRE à ST ROMAIN en 1906 : c'est un document d'histoire.

- une photo qui est elle aussi un document d'histoire : les anciens combattants de 14-18 de notre Commune, dont photocopie ci- dessous :



Grâce à la remarquable mémoire de quelques-uns de nos anciens, nous pensons avoir retrouvé les noms de ces 48 anciens combattants.

Nous vous les donnons ci-dessous avec leur numéro de repérage :



- |                                     |                                 |
|-------------------------------------|---------------------------------|
| 1 - Pierre ROUCHON                  | 25 - Claudius CARROT            |
| 2 - Claudius RASCLE                 | 26 - Claudius MOUNIER           |
| 3 - Baptiste DECITRE                | 27 - Baptiste PEYRACHE          |
| 4 - Antoine BORNE                   | 28 - Claudius DURIEUX           |
| 5 - Baptiste SEAUVE                 | 29 - Jean HEYRAUD               |
| 6 - Claudius CHARRAS                | 30 - Jean GUILLAUMOND           |
| 7 - Pierre GUILLAUMOND              | 31 - Jean CHAUSSE               |
| 8 - François MUTHUON                | 32 - Auguste DUPLAY             |
| 9 - Félix HEYRAUD                   | 33 - Baptiste SOUVIGNET         |
| 10 - Jean Marie GRANGIER            | 34 - Alphonse FOURNIER          |
| 11 - Joseph CHAUSSE                 | 35 - Firmin CHAUDIER            |
| 12 - Jean NEYRET                    | 36 - Joseph BARTELEMY           |
| 13 - Jean Marie RASCLE              | 37 - Antoine RASCLE             |
| 14 - Jean FAUGIER (Chambaud)        | 38 - Joseph TAVERNIER           |
| 15 - ? GUILLAUMOND (des Vialletons) | 39 - Jean Marie ROMEYER         |
| 16 - Régis CHAUMARAT                | 40 - Gabriel DUPLAY             |
| 17 - Joseph MOUNIER                 | 41 - Jean FAURE                 |
| 18 - Jacques DELOLME (du Chier)     | 42 - Claudius FAURE             |
| 19 - ? SAMUEL (Moulinage Chazotte)  | 43 - Pierre FAYARD              |
| 20 - Joseph FAURE                   | 44 - Paul DU PELOUX             |
| 21 - Henri GARNIER                  | 45 - Jean VIALLETON             |
| 22 - Pierre ROBIN                   | 46 - Régis ROYON                |
| 23 - ? BRUYERE                      | 47 - Jacques CHARRAS (de Capet) |
| 24 - Baptiste MARCONNET             | 48 - Jacques PACALON            |

Avant de mettre en place le document définitif (une photo de format 30 x 40) et afin de ne commettre aucune erreur nous demandons à TOUTES LES FAMILLES CONCERNEES de bien vouloir passer dans les jours prochains au Secrétariat de Mairie où Madame GUILLAUMOND leur montrera la photo originale. Ces personnes pourront ainsi :

- Nous confirmer le nom de leur parent ou nous signaler toute erreur qui aurait pu être commise.
- Nous préciser, si elle leur est connue, la date de cette photo (nous pensons qu'elle a du être prise entre 1925 et 1930 ... ?)

Grâce au concours amical des anciens maires ou de leurs familles, nous pourrions orner la Salle du Conseil de 8 portraits-photos des Maires de la Commune depuis 1838 :

- James DU PELOUX de 1838 à 1846 et de 1848 à 1861
- Jean BOUDAREL de 1861 à 1874 et de 1876 à 1884
- Joseph DU PELOUX de 1874 à 1876 et de 1884 à 1899
- Jacques DU PELOUX de 1899 à 1935
- Jean-Baptiste BERGERON de 1935 à 1942
- Joseph VIALLAT de 1944 à 1959
- Firmin CHOMARAT de 1959 à 1971
- Marcel CHAUSSE de 1971 à 1983

Nous garderons ainsi le souvenir de ces huit maires qui, à eux tous, représentent une continuité de 145 années de gestion communale. Chacun d'entre eux dans l'environnement particulier de son époque, aura contribué au fil de toutes ces années, à façonner notre ST ROMAIN d'aujourd'hui.

Bien entendu si quelques-uns d'entre vous disposent encore de documents intéressants, qu'ils aient la gentillesse de se signaler au Secrétariat de Mairie ; nous prendrons aussitôt contact avec eux.

En même temps que les travaux de la Mairie, ceux de la future Poste et du logement HLM avancent également à bon train. La prévision à ce jour, est une installation simultanée Poste et Mairie dans le courant d'Octobre, l'appartement pouvant probablement être occupé dès Septembre.

## LA DEVIATION

Au moment où vous recevez ce bulletin, la déviation sera sur le point d'être mise en service. Elle est l'oeuvre du Conseil Général qui aura réalisé là d'importants travaux étalés sur 3 années. Quelques finitions restent encore à faire : aménagements de certains abords et talus, mise en place d'une aire de repos et pique-nique en dessous de la Croix de Mission. Le revêtement actuel de la chaussée est également provisoire car celle-ci exige un certain temps de tassement ; le revêtement définitif interviendra au cours de l'été 1995.

Bien sûr ce nouveau tracé routier apporte un incontestable progrès général à la circulation sur cette Départementale CD 23, mais il entraîne pour les habitants de St Romain que nous sommes un notable changement dans nos habitudes de circulation et d'accès au bourg. Les responsables du Conseil Municipal qui ont régulièrement suivi tous ces travaux ont veillé avec attention, et dans toute la mesure de nos moyens, à ce que soient prises en compte les demandes de certains riverains.

Notez bien que tous les propriétaires qui sont devenus mitoyens de la nouvelle déviation recevront dans le courant de l'été une demande de rendez-vous de Monsieur TONSON, expert-géomètre à St Just-Malmont, chargé par le Conseil Général d'établir le bornage définitif des limites respectives de propriétés.

Signalons enfin que tous les accès au bourg sont maintenus et qu'il n'y a donc aucun changement dans les circuits et arrêts des cars, transports scolaires, etc... .

## ACQUISITION DE TERRAIN

Grâce à la compréhension de la famille propriétaire, que nous remercions, la Commune a pu acquérir un nouveau terrain de 7.200 m<sup>2</sup> en prolongement du 2ème terrain de foot actuel. Ce terrain sur lequel nous n'avons pas dans l'immédiat de projet précis, constitue en quelque sorte, une réserve foncière qui permettra au Conseil une réflexion d'ensemble sur les besoins d'aménagements sportifs de la Commune dans le futur.

Nous avons profité des matériaux excédentaires de la déviation pour faire exécuter dans de très bonnes conditions financières des terrassements et mises à niveau de ces terrains ainsi que des aménagements de parking. C'est pour nous l'occasion de lancer ici un appel à tous les supporters de nos équipes de foot : ne garez pas vos voitures sur le chemin de LAUTAT ; elles constituent une gêne importante, voir un empêchement pour la circulation des riverains et utilisateurs de cette petite route communale. Merci pour eux ; c'est par ces petites attentions que nous pouvons rendre plus agréable à chacun la vie de notre Commune.

## SAINT - ROMAIN AU JOUR LE JOUR

### A L'ECOLE PRIVEE AU BOURG

Au moment où s'achève une nouvelle année scolaire, voici quelques éléments marquants de la vie de notre école depuis le mois de JANVIER :

- Pour Mardi Gras un grand défilé costumé a eu lieu à travers les rues du village et s'est achevé par une dégustation de crêpes et de gaufres à la Salle des Fêtes.
  - Les élèves du Cours Moyen ont participé au concours de la Prévention Routière organisé à ST PAL ; 11 de nos enfants y ont obtenu leur certificat.
  - Pour leur première année les enfants de la maternelle ont pu, comme leurs aînés, bénéficier d'une initiation à la musique avec Monsieur NICOL.
  - Le 3 juin nos enfants de la maternelle se sont vu offrir un beau spectacle de clowns ; ce fut un bon moment de joie.
  - Le 27 juin, avec 5 autres écoles du secteur, une rencontre sportive a eu lieu sur le stade de MONTREGARD. Les enfants de moyenne et grande section y ont participé.
  - Le voyage scolaire des enfants du primaire a eu lieu dans la Région Stéphanoise le 21 Juin : visite d'une miellerie à Roche-La-Molière puis de la mine du puits COURIOT tandis cette journée de découverte s'achevait par une promenade en bateau sur la LOIRE.
- Quant aux "petits", après un pique-nique au bord d'un étang à BAS-EN-BASSET, ils ont pu se détendre avec les jeux d'un parcours de santé et bénéficié des joies de la baignade à la piscine.

### *BONNES VACANCES A TOUS NOS ELEVES*

### LES PROJETS DE TRAVAUX DE L'O.G.E.C.

SAINT ROMAIN LACHALM étant une des communes les plus jeunes de la Haute-Loire, une des conséquences en est la croissance de la population scolaire. Depuis quelques années, les effectifs de l'Ecole libre sont en augmentation constante et les bâtiments qui abritent les trois classes, de la maternelle au CM2 ne correspondent plus au bon fonctionnement des études. Cette année scolaire 1993-1994 a demandé des efforts particuliers au personnel enseignant et aux enfants, du fait de l'exiguïté des locaux.

C'est pourquoi le Conseil de l'O.G.E.C., dès le mois de Septembre, s'est préoccupé de l'aménagement des différentes classes, et nous avons fait établir un projet regroupant, à terme, toutes les activités dans le bâtiment des Soeurs St Joseph. Devant l'importance de la dépense à prévoir pour réaliser ce projet, nous nous contenterons, dans un premier temps, d'installer les deux classes du primaire au premier étage de ce bâtiment, la maternelle restant où elle est actuellement.

Nous pensions pouvoir effectuer les travaux pendant les vacances d'été, mais les impératifs de la sécurité et les demandes de certains services départementaux nous ont obligés à présenter un nouveau permis de construire, le premier ayant été refusé.

En possession aujourd'hui de tous les éléments, il nous reste à définir les travaux indispensables à effectuer, répondant aux normes de sécurité et compatibles avec nos possibilités financières. Une participation de nos propriétaires, un emprunt et un apport de l'O.G.E.C. devraient couvrir les dépenses.

Les travaux s'effectueront en cours d'année, des solutions d'accueil des classes pouvant être trouvées.

Pour nous permettre de faire face aux engagements que nous prenons, il sera nécessaire de demander à tous ceux qui s'intéressent à la vie de l'École : parents, anciens élèves, commune, de nous aider financièrement. Nous invitons également tous les habitants de SAINT-ROMAIN à participer généreusement aux activités qui amènent des ressources complémentaires à l'école : la kermesse du 24 Juillet et le concours de belote du début de l'année.

Grâce à l'effort de tous, les enfants de Saint-Romain-Lachalm, ceux d'aujourd'hui et ceux de demain, pourront vivre une scolarité dans un cadre agréable, facilitant ainsi leur travail et celui de leurs maîtresses que nous remercions pour leur dévouement et leur efficacité.

### **L' O. G. E. C.**

P.S. : Les plans de la transformation de l'École seront affichés le jour de la kermesse qui aura lieu Dimanche 24 Juillet prochain.

### **CENTRE AERE**

#### *Bientôt les vacances !*

Les enfants les attendent avec impatience et tout sera prêt ! Les Bénévoles de l'Association des Familles Rurales (A.F.R.) qui assument l'organisation et la gestion du Centre Aéré sont à la tâche depuis les premiers jours du printemps : préparer les budgets et les activités, rechercher le personnel d'encadrement et accomplir les démarches administratives. Le bureau de l'A.F.R. a été renouvelé lors de l'Assemblée Générale en début d'année. La présidence a été confiée à Madame Christine GUILLAUMOND.

39 enfants sont inscrits à ce jour (19 de moins de 10 ans et 20 entre 11 et 14 ans). Comme les années précédentes, différentes activités seront organisées pour les enfants en fonction de leur âge.

Les Plus jeunes, encadrés par Didier et Muriel, en plus des activités habituelles pourront s'initier au théâtre et à l'expression corporelle. Des sorties d'une journée sont également prévues ainsi qu'un mini-camp.

Pour les plus grands, encadrés par Frédérique et Emmanuelle, un camp d'une semaine a été organisé. Il se déroulera à AUREC/LOIRE du 18 au 22 Juillet. Les matinées seront consacrées à faire de l'escalade et les après-midi du canoë-kayak.

Les jeunes auront l'occasion d'apprécier le travail quotidien d'une maman : ils auront la charge de préparer leurs repas, faire leur vaisselle, etc ... Des souvenirs en perspective.

Pour les autres semaines, des activités sont bien entendu prévues. Laissons aux animateurs le soin de les présenter aux enfants.

Le Centre aéré fonctionnera donc cet été du 6 Juillet au 5 Août.

Tous les responsables espèrent répondre de leur mieux aux attentes des familles. (En cas de problème, ne pas hésiter à les contacter afin de le résoudre le plus rapidement possible).

***A TOUS, NOUS SOUHAITONS DE TRES BONNES VACANCES !***

**Les Responsables** : - C. GUILLAUMOND (Présidente)

- M. PAULET
- C. DUMOND (Trésorière)
- C. DURIEUX (Secrétaire)
- M. C. THEVENET

## CALENDRIER DES FETES DU 2<sup>ème</sup> SEMESTRE 1994

17 Juillet	:	Concours de boules (LA BOULE AMICALE)
24 Juillet	:	Kermesse des Écoles (APEL- OGEC)
30 Juillet	:	Concours de boules (LA BOULE AMICALE) Bal familial (SAPEURS - POMPIERS)
6, 7, et 8 Août	:	Fête Patronale
15 Août	:	Soupe aux choux (LE BON AIR)
27 Août	:	Concours de boules (LA BOULE AMICALE)
17 Septembre	:	Soirée choucroute (COMITE DES FETES)
19 Novembre	:	Bal Ste Cécile (LE BON AIR)
27 Novembre	:	Concours de belote (COMITE DES FETES)
11 Décembre	:	Concours de Belote (A. F. N.)
24 Décembre	:	Colis de Noël (COMITE DES FETES)

## UN BEAU PROGRAMME DE L'OFFICE DE TOURISME

L'Office du Tourisme de la Vallée de la Semène propose cet été quatre animations, dont un concert de musique classique et trois soirées sur le thème "Gastronomie, Terroir et Traditions", en collaboration avec les restaurateurs locaux.

### SAMEDI 9 JUILLET :

A l'Eglise de la Séauve-Sur-Semène : Concert trompette et orgue avec B. Fauchet et M. Duret.

*Entrée : 30 Francs (gratuite pour les enfants de moins de 12 ans)*

### VENDREDI 12 AOUT :

Au Restaurant "L'ABBAYE" à la Séauve-sur-Semène : soirée animée par l'orchestre du groupe Polonais SIRENA, musique traditionnelle des pays de l'Est, soirée dansante.

*Menu et Animation : 130 Francs (sur réservation)*

### VENDREDI 19 AOUT :

A l'Auberge "LA SAPINIERE" à St-Victor-Malescours : Le Velay, pays de légendes et de mystères où les grands livres de pierre du patrimoine ont conservé leur vie propre au fil des siècles.

*Menu et Animation : 130 Francs (sur réservation)*

### VENDREDI 26 AOUT :

A la Ferme-Auberge "des Granges" à la Séauve-sur-Semène : soirée dansante au rythme de l'accordéon.

*Menu et Animation : 98 Francs (sur réservation)*

Pour vos réservations à ces diverses soirées, contacter :

L'OFFICE DU TOURISME  
5, Rue de la République  
43140 SAINT-DIDIER-EN-VELAY  
Tél. : 71.66.25.72



## DES NOUVELLES DE NOS SOCIETES

### LE VENT MELODIEUX DE SAINT-ROMAIN... par A. DIGONNET Président d'Honneur du BON AIR.

Le vent mélodieux de Saint-Romain, c'est bien sur le "BON AIR" et comme personne n'étant parfait s'il y a quelquefois des "canards" cela fait partie du lot commun, le Président d'Honneur qui est organiste depuis bientôt un demi-siècle, en a tant fait, et ... il continue !

L'essentiel c'est de participer comme disait le baron Pierre de Coubertin, et non seulement participer, mais agir et animer la Cité. C'est ce à quoi s'emploie notre Société de Musique avec les jeunes qui font du "Twirling" (pardon Mr TOUBON).

L'année a été fertile en répétitions de tous genres, soit pour la Musique proprement dite, l'expression corporelle, ou encore le théâtre !

Que d'heures de présence cela demande, que d'efforts, que de moments d'intimité familiale pour ceux qui ont un foyer passé "à l'as" ! Tout cela parce qu'un même idéal, une même camaraderie, un même loisir, une même culture artistique unissent tous les membres du BON AIR. Et puis, il y a aussi, il faut bien le dire, et c'est normal, l'amour et la fierté pour le Pays qui est le nôtre. Ce n'est certes pas le "plat pays" de Jacques Brel, ce grand chanteur poète de notre temps, mais c'est le pays où on tache de s'entendre pour le mieux et de travailler dans un seul but, celui de le faire connaître.

Nos musiciens cette année n'ont pas participé au championnat de France pour la bonne raison qu'ils ont estimé qu'ils n'étaient pas prêts, et cela est tout à leur honneur et je les en félicite. On se grandit souvent en sachant reconnaître ses limites ! Bravo Messieurs - Dames. Bravo et merci pour l'animation de la Cité, que ce soit pour les défilés ou des concerts donnés à l'occasion de telle ou telle fête ! Merci pour votre travail et votre représentativité à l'extérieur. Ce même merci s'adresse bien sur aux jeunes filles qui font du Twirling-bâton (j'ai horreur de ce mot barbare !).

Là aussi que de travail, que d'heures passées à inculquer le rythme, la mesure et la mélodie, mais les résultats sont là, meilleure récompense après une année de travail. Et que dire du travail de théâtre ? Certains soit disants artistes de la "petite lucarne" pourraient venir chez nous prendre un peu de la graine, et de la saine graine. Lors de la soirée familiale nous nous sommes bien détendus, nous avons souri et ri franchement, comme cela détend. Et la présence de beaucoup d'amis a été pour tous une bonne récompense et un encouragement à continuer dans une si bonne voie, et cela dans tous les domaines. Les résultats du concours de Musique d'Yssingeaux ont été très positifs, voir même excellents. Alors deux mots simplement en conclusion : MERCI et FELICITATIONS.

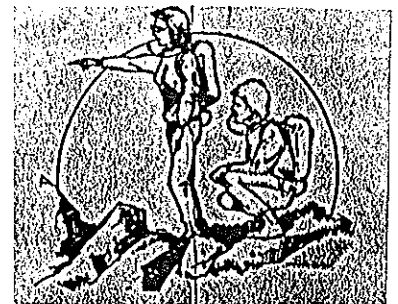
Continuez donc, mes chers amis, tant que des jeunes et des parents s'uniront pour maintenir le BON AIR, il y aura sur SAINT-ROMAIN un air de Fête !

### LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Les réunions de gym en salle se sont terminées fin Juin.  
Durant l'été nous organisons une marche hebdomadaire,  
tous les jeudis des mois de JUILLET et AOUT : le départ  
se fera à 20 heures précises devant la Salle des Fêtes.  
Nous marcherons 1 heure 1/2 à 2 heures selon la ballade choisie.

Pour garder la forme et la santé, venez nous rejoindre nombreux, tout le monde est accepté  
(sans aucune participation)

Notez enfin que la reprise des cours est fixée au jeudi 6 Octobre à 20 Heures à la Salle des Fêtes.



BONNES  
VACANCES  
A  
TOUS

